

COVID-19

Distribution d'autotests antigéniques nasaux aux élèves scolarisés en 6ème

publié le 02/12/2021

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions ministérielles, une boîte de 10 autotests a été distribuée, ce jour, à votre enfant scolarisé en 6ème.

Cette mesure vise à renforcer la vigilance pour ces élèves qui ne sont pas encore éligibles à la vaccination. Les élèves sont invités à se tester une ou deux fois par semaine à leur domicile, sous la responsabilité de leurs responsables légaux.

Les modalités d'utilisation sont indiquées dans le guide d'utilisation de l'autotest nasal pour l'enfant (pièce jointe), qui indique également la conduite à tenir si le résultat de l'autotest est positif. Vous trouverez également une notice d'information. (pièce jointe)

Nous restons à votre écoute pour tout renseignement complémentaire.

L'équipe de direction

 [guide_auto-test_enfants](#) (PDF de 207.6 ko)

 [notice-d-information---d-ploiment-d-autotests-pour-les-coll-giens-96709](#) (PDF de 356.1 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.